



Quiz PSG vs Inter Milan (31/05): Les résultats 🖱️

Découvrez qui sont les 31 grands gagnants qui se partageront la cagnotte de 2.500 € mise en jeu (somme partagée équitablement entre les différents gagnants).

ma****ey	ju****17	Br****ko	ll****ll	Ac****10	pa****64
Am****13	Co****12	pa****16	je****yy	Vo****13	Za****52
tn****la	be****aa	Rs****08	Tc****ra	sa****ot	gi****cl
Ma****ss	Yv****24	Pj****13	fo****11	po****je	Ho****oy
ah****93	Je****41	Fr****84	MA****12	Os****13	Ka****ta
Re****ud					

REGLEMENT PARTICULIER DU CONCOURS [Champions League - Finale]

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques au Concours [Champions League - Finale]. Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse <https://www.circus-sport.be/fr/n/legal/competition-rules>.

La participation au présent concours vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

A. Nom du concours : [Champions League - Finale] (ci-après le « Concours »)

B. Organisateur : La société anonyme CIRCUS BELGIUM, ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins, 129, numéro d'entreprise BCE 0451.000.609. (ci-après, la « Société »)

C. Durée du Concours : du 28/05/25 au 31/05/25 à 21h00

D. Lieu du Concours : Circus-sport.be

E. Limites territoriales : territoire belge

F. Déroulement du Concours

1. La participation au Concours en tant que telle

La participation au Concours s'effectue exclusivement en participant au jeu « Champions League - Finale » sur Circus-sport.be.

Le jeu est accessible gratuitement uniquement aux personnes inscrites sur www.circus-sport.be résidant en Belgique.

Dans le cadre du Champions League - Finale, les joueurs Circus Sport sont amenés à répondre à deux questions de connaissance et une question subsidiaire sur le match PSG vs Inter Milan (31/05 - 21h00).

Toute participation erronée ou frauduleuse invalidera automatiquement la participation du joueur en question.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attribution des gains

Les joueurs ayant correctement répondu aux deux questions de connaissance ainsi qu'à la question subsidiaire se partageront équitablement la cagnotte de 5.000 €*.

**Pour être éligible, le joueur doit être considéré comme actif en paris sportifs sur www.circus-sport.be. (Joueur ayant une Activité sur la plateforme www.circus-sport.be lors d'un des trois derniers mois). Activité : Le fait pour le Joueur de gagner au minimum un point durant le dernier mois. (voir règlement sur www.circus-sport.be). Une participation maximum sur la durée de la promotion. Précision de la minute avec cet exemple : la 35ème minute est comprise entre 34.00 minutes et 34.59 minutes.*

Les prix de ce concours sont remis exclusivement aux participants titulaires d'un compte Circus sport valable, trusté (copie de la carte d'identité envoyée et validée par Circus sport) et ouvert avant la date de clôture du concours.

Lot non échangeable pour une autre compétition ou tout autre prix.

G. Modalités d'avertissement du gagnant et de retrait de prix

Les joueurs recevront leur part du gain sur leur compte circus-sport dans les 72h (jours ouvrables) après la fin du concours.

H. Divers/Limites particulières

I. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre du Concours sont traitées par la Société à des fins de marketing

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation au Concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici : <https://www.circus-sport.be/fr/n/about-us/privacy>. Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la

disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par CB.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : privacy@circus-sport.be et/ou dpo@circus-sport.be. L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport.